

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE  
DES INCIDENCES NATURA2000**



*Pourquoi?*

*Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.*

*Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?*

***Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.***

*Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.*

*Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.*

*Par qui?*

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9: « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

*Pour qui?*

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

*Définition:*

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

### Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : .....Société ESCOTA – Direction des Opérations

Commune et département: Mandelieu – Alpes-Maritimes .....

Adresse: 432, avenue de Cannes – BP 41 .....

Téléphone: 04.93.48.51.00 .....

Nom du projet: Réaménagement du diffuseur de Nice est (Autoroute A8).....

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex: dossier soumis à notice d'impact, ou: dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public)?

Dossier au titre de la procédure d'examen au "cas par cas" conformément prévu par la nomenclature Etude d'impact du code de l'environnement (art. R.122-3).

## 1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

*Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.*

Cette pièce est un élément du formulaire de procédure de Cas par Cas auquel le lecteur pourra se référer pour une description détaillée du projet (§4.3.1 et 4.3.2).

### a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

*Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple: canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).*

Le projet consiste à augmenter la capacité de stockage de la bretelle de sortie de l'échangeur de Nice est :

- ajout d'une voie supplémentaire dans la bretelle de sortie (modification non substantielle d'autoroutes), sur une longueur de 280 m
- reprise de l'assainissement

### b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

*Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25000<sup>e</sup>. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également un **plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).*

Le projet est situé :

Nom de la commune : NICE

N° Département : 06

Lieu-dit : Autoroute A8 – Diffuseur n°55

En site(s) Natura 2000  NON

n° de site(s) : ..... (FR93-----)

n° de site(s) : ..... (FR93-----)

...

Hors site(s) Natura 2000

A quelle distance ?

- 650 m au Sud est . Il s'agit du site nommé « Corniche de la Riviera » FR 9301568

-

### c . Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : .....  
(m<sup>2</sup>) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante):

< 100 m<sup>2</sup>

1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)

100 à 1 000 m<sup>2</sup>

> 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : 280 m sur la bretelle

- Emprises en phase chantier : .....non connue à ce stade du projet..... (m.)

- Aménagement(s) connexe(s):

*Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements).*

*Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

La nature du projet ne nécessite pas d'aménagements connexes pour son exploitation.

### d . Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : 105 jours dont 24 nuits

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : Le plus tôt; deuxième semestre 2016

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- Printemps
- Eté

- Automne
- Hiver

- Fréquence :

- chaque année
- chaque mois
- autre (préciser): travaux finalisés en une seule phase.

#### e. Entretien / fonctionnement / rejet

*Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple: traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).*

L'opération s'intègre dans l'entretien courant de la concession autoroutière: les eaux de voirie sont orientées vers le réseau existant. Les espaces inclus dans le Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC), continueront d'être entretenus par ESCOTA, selon les fréquences et procédures actuellement en place.

#### f. Budget

*Préciser le coût prévisionnel global du projet.*

Coût global du projet : .....  
ou coût approximatif (cocher la case correspondante):

- < 5 000 €
- de 5 000 à 20 000 €
- de 20 000 € à 100 000 €
- > à 100 000 €

## 2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

*La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).*

*La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes:*

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème (cf. annexe)*

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles

- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences .....

**3 Etat des lieux de la zone d'influence**

*Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.*

**PROTECTIONS:**

*Le projet est situé en :*

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

**USAGES:**

*Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.*

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle: ...habitation, zone de commerces
- Autre (préciser l'usage): plate-forme routière, talus autoroutier.

Commentaires:.....  
 .....  
 .....  
 .....

**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Le projet ne se situe pas dans les zonages Natura 2000 indiqués au point 1.  
La carte des milieux naturels aux abords du projet est jointe en annexe 3; les illustrations s'y rapportant sont présentées en annexe 4.

TABLEAU MILIEUX NATURELS:

TYPE D'HABITAT NATUREL COMPRIS DANS LES ZONAGES NATURA 2000		Cocher si présent	Commentaires
<b>Milieux ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre: .....	X	Talus végétalisé autoroutier (pelouse agrémentée de pins épars) Zone anthropisée
<b>Milieux forestiers</b>	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre: .....		
<b>Milieux rocheux</b>	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre: .....		
<b>Zones humides</b>	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre: .....		
<b>Milieux littoraux et marins</b>	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre: .....		

<b>Autre type de milieu</b>	Milieux anthropiques	X	Voirie
-----------------------------	----------------------	---	--------

**TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE COMPRIS DANS LES ZONAGES NATURA 2000:**

Le projet est à l'écart de tout site natura 2000. Les connexions écologiques entre le secteur du projet (dans un environnement très urbanisé) et ces sites sont à écarter. Ce tableau ne nécessite pas d'être renseigné.

*Remplissez en fonction de vos connaissances:*

<b>GROUPES D'ESPECES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Cocher si présente ou potentielle</b>	<b>Autres informations</b> (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
<b>Amphibiens, reptiles</b>			
<b>Crustacés</b>			
<b>Insectes</b>			
<b>Mammifères marins</b>			
<b>Mammifères terrestres</b>			
<b>Oiseaux</b>			
<b>Plantes</b>			
<b>Poissons</b>			

#### **4 Incidences du projet**

*Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.*

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface):

Le projet n'a pas d'incidence et n'affecte pas les habitats Natura 2000. Il ne porte pas atteinte aux espèces des zonages Natura 2000.



Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus):

Aucune destruction ni perturbation d'espèce faunistique ou floristique caractéristique des sites Natura 2000 les plus proches n'est à attendre.

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Le site et ses abords ne sont pas des milieux propices à la reproduction, la nidification, le repos ou le nourrissage de la faune, notamment pour les espèces déterminantes des sites Natura 2000 les plus proches.

## 5 Conclusion

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque:*

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?**

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le projet est extrêmement circonscrit dans l'espace et dans le temps et hors des zonages Natura 2000. Il n'a pas d'impact sur les espèces visées par ces zonages. Les milieux concernés ne sont pas des habitats présentant un intérêt faunistique ou floristique.

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A(lieu):	Mandelieu	Signature:	<b>ESCOTA</b> Direction des Opérations 432, avenue de Cannes - B.P. 41 06211 MANDELIEU CEDEX Tél. : 04.93.48.50.00
Le (date):	<b>20 AVR. 2016</b>	<b>Le Directeur des Opérations</b> <b>X. RICHER DE FORGES</b>	

## Où trouver l'information sur Natura 2000?

- Dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** »:

Sur le site internet de la DREAL:

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

- **Information cartographique GeolDE-carto:**

Sur le site internet de la DREAL:

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- **Dans les fiches de sites région PACA:**

Sur le site internet du ministère:

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- **Dans le DOCOB (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré:**

Sur le site internet de la DREAL:

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- **Dans le Formulaire Standard de Données du site:**

Sur le site internet de l'INPN:

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- **Après de l'animateur du site:**

Sur le site internet de la DREAL:

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- **Après de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné:**

Voir la liste des DDT dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** »